

# ECHANGEONS SUR LA RETRAITE



## SNPTP/FO

4<sup>ème</sup> trimestre 2015 - n° 28



Syndicat National des Personnels Techniques et Paramédicaux Force Ouvrière de la Défense  
Tél. : 01 42 46 59 76 – 46 rue des petites écuries – 75010 PARIS - <http://www.fodefense.com>

## Quelques réflexions

Pour faire des économies Valls met retraités, fonctionnaires et familles au régime sec...

Le Premier ministre nous a présenté, lors de l'émission de TV « des paroles et des actes » les grandes lignes de sa politique générale. Avec son lot de florilèges, comme ce plan qui doit permettre au gouvernement d'économiser 50 milliards d'euros d'ici à 2017...

**Les retraités, fonctionnaires et bénéficiaires de prestations familiales** seront largement mis à contribution.

Pas de remise en cause du Smic ni de suppression des allocations logement pour les étudiants non boursiers... Manuel Valls a réaffirmé que l'Etat et ses agences y contribueront à hauteur de 18 milliards d'euros (contre 19 milliards annoncés initialement), que les collectivités locales auront à produire un effort de 11 milliards d'euros (contre 10 milliards) et que l'assurance maladie y participera à hauteur de 10 milliards d'euros « sans réduction de la prise en charge des soins ni de leur qualité ».

**Le temporaire va durer pour les retraités.**

Pour boucler la cure d'austérité portée par le nouveau gouvernement, Manuel Valls a précisé que les 11 milliards d'économies restant à trouver porteraient sur les dépenses de protection sociale. « Il n'est pas question évidemment de diminuer le montant des prestations sociales, a précisé le Premier ministre, mais, dans le contexte exceptionnel qui est le nôtre, elles ne seront pas revalorisées jusqu'en octobre 2015 ». Le gel touchera en particulier les retraités : les pensionnés du régime de base (à hauteur de 1,3 milliard d'euros) ainsi que des complémentaires qui relèvent des Organisations Syndicales (pour 2 milliards d'euros).

Geler les pensions de retraite pour redresser les comptes publics, une bonne mesure ?

Les anciens actifs (**vous mes camarades**) paient donc le plus lourd tribut au plan d'austérité puisqu'ils pourraient attendre 18 mois avant de voir leurs pensions revalorisées. En effet, le gouvernement avait déjà décidé, dans le cadre de la réforme des retraites 2013, le report du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre de la date de revalorisation annuelle des pensions de base dès cette année. De plus les régimes complémentaires Agirc et Arrco ont annoncé le gel en 2014 des pensions des anciens salariés du privé. « Ces mesures temporaires épargneront les retraités dont les pensions sont les plus modestes puisque le minimum vieillesse continuera à être revalorisé », a souligné le Premier ministre.

Mes Chers Camarades, il est quand même incroyable que l'on puisse encore aujourd'hui penser (du moins ce gouvernement) que les fonctionnaires et retraités sont les nantis de ce pays !

Amitiés syndicalistes,

Patrick DAULNY

## SOMMAIRE

- **Quelques réflexions**
- **Racheter des trimestres**
- **Le chèque-vacances**
- **Retraites complémentaires**
- **Désaccord avec votre caisse de retraite**
- **Démarches pour passer sa retraite à l'étranger**
- **Le testament**
- **Quelques chiffres**
- **Rions un peu**

## Mots croisés et Sudoku

Directeur de publication : Jean-Pierre **Hofé**  
Directeurs de rédaction : Jean-Pierre **Hofé**  
Patrick **Daulny**





## Racheter des trimestres

Pour prendre votre retraite à taux plein, vous devez avoir cotisé un certain nombre de trimestres ; s'il vous en manque, vous pouvez en racheter.

Il est possible de racheter **jusqu'à 12 trimestres**, correspondant à des années d'études supérieures et/ou à des années civiles incomplètes.

Il existe **deux possibilités de rachat** :

- Option 1, « au taux seul ». Elle permet de réduire la décote, voire la supprimer, si vous rachetez tous les trimestres qui vous manquent pour atteindre la retraite à taux plein.
- Option 2, « à taux et durée de cotisation ». Elle évite, en plus de la décote, de subir un coefficient de proratisation trop élevé.

Le prix de rachat dépend de :

- **L'âge** auquel vous rachetez vos trimestres,
- **Le choix de l'option** ; l'option 2 est plus chère que l'option 1,
- **Les revenus** (moyenne des 3 dernières années), sachant qu'à partir d'un salaire égal au plafond annuel de la sécurité sociale, (38 040 € en 2015), le coût est le même pour tous.

Les jeunes qui rachètent leurs années d'études supérieures dans les 10 ans suivant la fin de leur scolarité, obtiennent une réduction forfaitaire de 670 € (option 1) et de 1 000 € (option 2) par trimestre, dans la limite de 4 trimestres.



## Le Chèque-Vacances

Lancé en 1982, il permet de payer des dépenses liées aux vacances et aux loisirs.

30 000 entreprises et services publics en proposent à leurs salariés.

C'est un titre de paiement prépayé. Il se présente sous la forme de coupons de 10, 20, 25 ou 50 €.

Ces sommes permettent de s'acquitter des frais d'hôtel, de transport, de loisirs, et ceci tout au long de l'année.

Une partie de son coût est pris en charge par l'entreprise ou par l'Etat.

Si le salaire est :

- Inférieur à 3 170 €/mois, le salarié en paye 20 % et l'employeur 80 %.
- Supérieur à 3 170 €/mois, le salarié en paye 50 % et l'employeur 50 %.

Le montant des chèques-vacances n'est pas imposable dans la limite d'un SMIC brut mensuel, soit 1 457,52 € par an et par salarié.

Les retraités ont droit aux chèques-vacances.



## Retraites complémentaires

	<b>ARRCO</b>	<b>AGIRC</b>
Nombre de cotisants	18,1 millions	4 millions
Nombre de retraités	11,9 millions	2,7 millions
Nombre de nouveaux retraités	573 000	124 000
Age moyen de la retraite pour les femmes	62,3 ans	62 ans
Age moyen de la retraite pour les hommes	61,8 ans	61,9 ans
Montant annuel de la retraite directe pour les femmes	2 827 €	4 235 €
Montant annuel de la retraite directe pour les hommes	4 752 €	10 564 €

## Désaccord avec votre caisse de retraite

### **Relevé de carrière : des périodes de travail n'ont pas été prises en compte ?**

- Vous recevez votre relevé de carrière individuel à partir de 35 ans, puis tous les 5 ans. Si vous constatez des oublis, demandez une mise à jour ou une régularisation. Joignez les justificatifs correspondant à votre demande.

### **Vous n'avez plus les bulletins de salaire.**

- Votre caisse peut retrouver la trace des cotisations versées par votre employeur.

### **Vous n'êtes pas d'accord sur le montant de la retraite ou sur sa date de prise d'effet.**

- Vous avez deux mois pour contester auprès de votre caisse de retraite.

### **La décision de la caisse de retraite ne vous est pas favorable.**

- Vous avez deux mois pour saisir le médiateur via Internet et/ou contester la décision devant le Tribunal Administratif.

### **Vous vous apercevez de l'erreur alors que vous êtes déjà à la retraite.**

- Demandez une révision de votre retraite à la caisse qui vous a notifié votre pension.

## Démarches pour passer sa retraite à l'étranger

### **Notaire**

- Mesurez auprès de lui les impacts patrimoniaux et successoraux de votre expatriation et ajustez, le cas échéant, votre situation.

### **Consulat du pays d'accueil**

- Si vous quittez l'Union Européenne, demandez un visa de tourisme ou un permis de résidence selon le cas.



## Caisses de retraite

- Informez-les de votre changement de lieu de résidence. Pour votre assurance maladie, demandez le formulaire de liaison en cas de départ pour un pays avec lequel la France a signé une convention de Sécurité Sociale.

## Services des impôts

- Indiquez par lettre recommandée avec accusé de réception votre prochain changement d'adresse et votre nouvelle adresse.

## Banque

- Signalez votre futur statut de non-résident fiscal et demandez conseil pour l'ouverture d'un compte à l'étranger.



## Le testament

La rédaction des dernières volontés est une étape importante pour laquelle il est nécessaire d'être bien informé. Faire un testament est le moyen d'organiser à l'avance sa succession tout en respectant les règles successorales.

### Obligations de rédaction du testament

- Pour faire un testament, il faut être sain d'esprit sinon le testament pourra être frappé d'annulation. C'est un acte individuel du rédacteur appelé aussi testateur.

### Contenu du testament

- Le testament a pour objet de désigner ou préciser le ou les bénéficiaire(s) des biens et leur répartition dans la limite de ce que la loi autorise. Il peut également indiquer une personne chargée d'exécuter les dernières volontés (exécuteur testamentaire), un tuteur pour les enfants ainsi que des indications sur le sort à donner au corps (don d'organes, funérailles, ...).

### Modalités de rédaction

- Sans faire appel à un notaire, le testament est dit « olographe ». Pour qu'il soit valable, il doit alors être rédigé entièrement à la main, daté précisément et signé.  
Rédigé par un notaire devant deux témoins ou deux notaires, c'est un testament authentique.  
Le testament mystique est remis au notaire sous pli fermé en présence de deux témoins.

### Dépôt du testament

- Le testament olographe peut être confié à un notaire qui en assurera la conservation et proposera de la faire enregistrer au fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV). Les testaments authentique et mystique sont conservés par le notaire qui les enregistre au FCDDV.

### Coût d'un testament

- Les tarifs notariés en matière de testament sont réglementés : demander un devis écrit détaillé du montant des frais à régler.  
Le testament olographe n'occasionne de frais que s'il est déposé chez un notaire.



## Révocation d'un testament

→ Le testateur peut, à tout moment, changer d'avis et remettre en cause son testament en partie ou en totalité. Selon l'importance des modifications souhaitées, il est possible de faire un acte de déclaration de changement de volonté devant notaire, de faire un nouveau testament révoquant le précédent ou de détruire le testament.

## Règles applicables aux biens

→ Le testament ne peut concerner que les biens appartenant personnellement au testateur : biens immobiliers (maisons, appartements, terrains, ...) et biens mobiliers (meubles, véhicules, tableaux, ...)

## Quelques chiffres

- 8 000 000 : c'est le nombre de retraités ne disposant pas d'une complémentaire santé.
- 25 % : c'est la proportion de masse musculaire dans le corps humain entre 70 et 80 ans (50 % à 30 ans).
- 55 % des seniors rêvent encore de partir à la retraite à 60 ans.
- 25 % seulement des sondés envisagent de continuer à travailler.
- 1 000 € : c'est le montant au-delà duquel à compter du 1<sup>er</sup> septembre vous ne pouvez plus payer un commerçant en espèces.
- 14 % : c'est la proportion d'hommes de 59 ans qui sont au chômage.
- 1 306 € : c'est le montant brut mensuel moyen des retraites versées en 2013. 993 € pour les femmes et 1 642 € pour les hommes.
- 73 % des personnes veulent vieillir chez elles.
- 15,5 % : c'est le taux d'épargne des Français en 2014, de leurs revenus.



## Rions un peu !



Un automobiliste se fait arrêter par un gendarme :

- Bonjour, Monsieur, contrôle d'alcoolémie. Avez-vous consommé de l'alcool avant de monter en voiture ?
- Oui, et pas qu'un verre ! Comme j'étais au mariage de ma fille, je ne me suis pas privé. J'ai commencé par plusieurs apéritifs, puis du vin blanc, et du rouge, et pour finir, j'ai bu pas mal de coupes de champagne !
- Mais vous êtes totalement inconscient ! Après avoir ingurgité tout cela, vous prenez le volant ! Ça va vous coûter cher !
- Désolé Monsieur l'agent, je suis Anglais et c'est ma femme qui est au volant.

Une petite fille s'arrête et tord son pied pour regarder en dessous. Son papa lui demande :

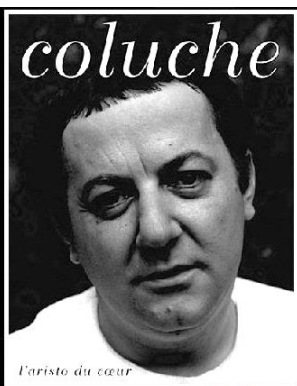
- Que se passe-t-il ma chérie ?

La petite fille pleure et lui dit :

- Oh papa, j'ai marché sur un gros mot !



Ca fait beaucoup marrer les gens de voir qu'on peut se moquer de la politique, alors que, dans l'ensemble, c'est surtout la politique qui se moque de nous.



Une femme excédée vient de tuer son mari. Le commissaire arrive sur les lieux et lui demande :

- Je ne comprends pas. Un pistolet chargé était posé sur la table de nuit, pourquoi avez-vous utilisé un arc et trois flèches ?
- Monsieur le commissaire, je ne voulais pas réveiller les enfants...



## Bulletin d'adhésion au SNPTP FO Défense Année 2015

Adhésion à la section « retraités » du SNPTP ..... 50,00 €

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél : Adresse e-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Dès réception du présent bulletin d'adhésion, la carte d'adhérent vous sera adressée. Dans l'attente, recevez toutes mes amitiés syndicalistes.

PARIS, le



# Solutions du sudoku et des mots croisés (parution « Echangeons sur la retraite » n° 27 – 3<sup>ème</sup> trimestre 2015)

1	C	O	N	S	O	M	M	E	R		O	R
2	A		A	U		E	O	N		E	R	E
3	C	O	T	I	S	A	N	T	E	S		E
4	O	R	I	E	N	T		A	R	T	S	
5	P		O		O		I	B	E	R	E	S
6	H	A	N	D	B	A	L	L		A	L	E
7	O	N	A	C		I	L	E	O	N		A
8	N	I	L		M		E	R	S		A	U
9	I	M		B	A	N	G		S	D	F	
10	E	A	U		I		A	G	U	E	T	S
11		U		A	N	G	L	E	S		E	T
12	E	X	C	I	S	E		L		A	R	E

6	8	2	4	1	9	5	7	3
9	7	3	8	6	5	2	4	1
5	4	1	3	7	2	8	6	9
8	6	9	2	4	7	1	3	5
7	1	5	6	3	8	9	2	4
3	2	4	5	9	1	7	8	6
1	9	6	7	8	3	4	5	2
4	5	7	9	2	6	3	1	8
2	3	8	1	5	4	6	9	7

## Mots croisés

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

### Horizontal

- 1 – Ce qui plaît – Brille dans le ciel – Deux voyelles.
- 2 – Il épousa sa mère – Vrai.
- 3 – Luette – Accords.
- 4 – Chant funèbre corse – Recueillir par les yeux.
- 5 – Souplesse.
- 6 – Congés – Structure militaire – Pronom personnel.
- 7 – Négation – Commandement – Avion.
- 8 – Fait partie de la famille – inverse de contre.
- 9 – Onomatopée enfantine – Détruisit.
- 10 – Choisis – Ville du Calvados.
- 11 – Rivière écossaise – Gâteau breton – Explosif.
- 12 – Drille – Deux voyelles.

### Vertical

- 1 – Le nôtre est de gauche...
- 2 – Emeute – Ré, par exemple.
- 3 – Elevat – Poème dramatique de Goethe.
- 4 – Parties d'un archipel – Arbres.
- 5 – Ecartement au point d'articulation d'un phonème.
- 6 – Pronom personnel – Enduire – Notre syndicat.
- 7 – Sert à faire briller – Véhicule.
- 8 – C'est un fait – Pas commun.
- 9 – Tout sauf calme – Sent.
- 10 – Foyer – Ça se fume.
- 11 – Utilisé pour former les noms de familles botaniques – Inverse de repu – Exclamation enfantine.
- 12 – Abréviation d'établissement – On se la souhaite la plus longue possible !

## SUDOKU

				8			4	
	8				1			
5		6					7	
	4	5						9
9							2	4
2					5		1	
				7		3		
				3	2		9	
		1	6		9		5	

Solutions dans le prochain Bulletin

